



PAS NÉGOCIABLE!

À l'heure où ces lignes sont écrites s'engage la troisième journée de mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites. Le 31 janvier a été encore plus massif et impressionnant tant à Paris qu'en province, tant dans les grandes villes que dans les plus petites : plus de 2,5 millions de travailleurs qui ont fait grève ou/et ont manifesté.

L'affluence du 31 janvier dépasse de peu celle mesurée au pic de la mobilisation de 2010, mobilisation qui visait à s'opposer – déjà – à une réforme des retraites reculant l'âge de départ de 60 à 62 ans. Depuis trente ans, peu de mouvements sociaux ont mobilisé autant de manifestants dans les rues.

La veille de cette mobilisation, la Première ministre assurait que « *la retraite à 64 ans et l'accélération [de l'allongement de la durée de cotisation] de la réforme Touraine, ça n'était plus négociable* ». Un communicant déclarait la semaine dernière dans un quotidien : « *Quand un gouvernement durcit son discours, c'est qu'il a déjà perdu la bataille.* »

Même si les mesures d'âge n'ont jamais été négociables, en

fermant ainsi la porte, l'exécutif a probablement renforcé la détermination des manifestants à obtenir le retrait de son projet.

À l'issue de cette deuxième journée nationale interprofessionnelle d'actions contre le projet de réforme des retraites, les huit organisations syndicales et les cinq organisations de jeunesse ont annoncé dans la soi-

Le gouvernement portera l'entière responsabilité des suites de la mobilisation

rée, au siège de la confédération FO, deux nouveaux rendez-vous de mobilisation : les 7 et 11 février.

Alors que l'hostilité à la réforme grandit et que la mobilisation s'annonce à nouveau très forte, la Première ministre a annoncé qu'elle allait « *bouger* », notamment sur la question des carrières longues : les personnes ayant cotisé cinq trimestres avant 21 ans pourront faire valoir leur droit à la retraite à 63 ans, si elles ont cotisé quarante-trois ans.

Nous ne sommes pas dupes de ce qui est présenté comme une avancée : ceux qui ont commencé à travailler à 20 ans devraient avoir cotisé cinq trimestres sur douze mois pour entrer dans le dispositif carrières longues!

La Première ministre a également annoncé l'extension progressive de l'index pour l'emploi des seniors aux entreprises de plus de 50 salariés, contre 300 initialement. Or cet index a de fortes chances d'être censuré par le Conseil constitutionnel, cette disposition n'ayant pas sa place dans une loi de finances. Enfin, Élisabeth Borne ne voit « *pas d'objection* » à une clause de revoyure en 2027 pour évaluer les effets de la réforme. Concrètement, cela signifie une nouvelle réforme des retraites dans quatre ans!

Sur le recul de l'âge et l'allongement de la durée de cotisation, l'exécutif s'entête à vouloir gouverner contre tout le monde. 80% de la population rejette massivement cette réforme. Le gouvernement portera l'entière responsabilité des suites de la mobilisation. C'est pourquoi l'intersyndicale appelle toute la population à manifester encore plus massivement le samedi 11 février pour dire non à cette réforme!

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr